



**PRÉFET  
DE L'ALLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Fin d'alerte pollution de l'air**

Moulins, le 27/02/2021

Un épisode de pollution atmosphérique de type « particules fines » PM10 a débuté dans le département de l'Allier mercredi 24 février 2021.

Compte tenu des données de ce jour, l'épisode de pollution est terminé pour l'Allier. L'ensemble des mesures prises par arrêté sont donc abrogées, notamment l'abaissement de la limitation de vitesse. Cette mesure prend effet ce samedi 27 février 2021 à midi.

Pour en savoir plus : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

**Contact presse  
Bureau de la  
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 30 36  
Mél : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS